

ELECTIONS AU CONSEIL DE PRUD'HOMMES DE POITIERS

Scrutin du 10 Novembre 1931

AUX ELECTEURS PRUD'HOMMES

Camarades,

Des élections au Conseil de Prud'hommes vont avoir lieu le 8 novembre prochain. Nous savons par une très longue expérience que nos camarades électeurs Prud'hommes ne comprennent pas toujours tous les avantages que la classe ouvrière est en droit d'attendre de cette institution.

C'est pour cette raison que nous faisons un pressant appel à votre dévouement pour faire triompher au 1^{er} tour les camarades que la Bourse du Travail présente à vos suffrages.

Vous savez que le Conseil de Prud'hommes est l'organisme par excellence qui s'efforce en toutes occasions de concilier les conflits qui s'élèvent entre employeurs et employés ou entre patrons et ouvriers. Vous savez également que nos camarades présentés par la Bourse du Travail, ont toujours soutenu vos droits avec courage devant cette juridiction.

C'est pour cette raison, que fidèle à vos intérêts bien compris, tous vous apporterez dimanche prochain, 8 courant, le maximum de voix nécessaires à nos Camarades pour défendre avec dignité la cause des travailleurs au Conseil de Prud'hommes.

Nos Camarades qui sollicitent vos suffrages sont les suivants :

Section du Commerce (1^{re} catégorie) : DUBOIS René, employé des Tramways électriques, Secrétaire général du Syndicat, Membre du Comité général de la Bourse du Travail et de la Commission de Contrôle, Conseiller municipal.

(2^e catégorie) : CHAUVEAU Jean, Membre de l'U. S. N. des voyageurs de commerce et de la Société des Employés de commerce et Comptables de la Ville de Poitiers.

Section de l'Industrie (4^e catégorie) : FROMENT Emile, ouvrier imprimeur professeur depuis dix ans du Cours d'Imprimerie de la Bourse du Travail, Membre de la Commission locale de l'Enseignement technique et de la Commission du Travail, institué par l'article 115 du Livre II du Code du Travail.

Electeurs Prud'hommes, vous connaissez les trois camarades que la Bourse du Travail vous présente. Vous savez avec quel soin nous choisissons les hommes que nous déléguons au Conseil de Prud'hommes pour défendre vos droits.

Ceux que nous présentons sont en tout point dignes de ceux qui représentent déjà avec tant de conscience et d'esprit de justice toute la classe ouvrière. Nous vous crions une fois de plus : Il ne faut pas qu'il y ait d'abstention, il faut que nos camarades soient élus au premier tour.

Les votes auront lieu à l'Hôtel-de-Ville, salle de la Justice de Paix.

Les Bureaux seront ouverts à Midi et fermés à 16 heures.

Les Communes de Croutelle, Fontaine-le-Comte, Vouneuil-sous Biard, Buxerolles, Migné, Chasseneuil et Biard, votent à l'Hôtel-de-Ville de Poitiers.

Vu : LES CANDIDATS.

Nous recommandons instamment aux Electeurs de voter pour les candidats de leurs catégories.